

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Declaration de Maladie

N° W19-496794

Maladie  Dentaire  Optique  A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6417 Société : .....

Actif  Pensionné(e)  Autre : .....

Nom & Prénom : MOUSLIM OTHMANE

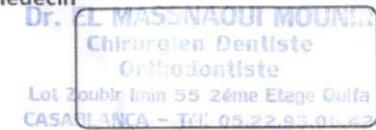
Date de naissance : 22-10-1963

Adresse : habituelle

Tél. : 0661461838 Total des frais engagés : .....

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/11/2020

Nom et prénom du malade : Mouslim Othmane Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Pulpite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 09/12/19

Signature de l'adhérent(e) : .....

## VOILET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-496794

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute  
réclamation ultérieure.

Matricule : 6417

Nom de l'adhérent(e) : Othmane

Total des frais engagés : .....





Centre Dentaire  
**Zoubir**

**Dr. Mounir El MASSNAOUI**

**Chirurgien Dentiste**  
Spécialiste en orthodontie  
Enfants et adults

Casablanca, le : 02 /12/2019

Nom et prénom : MOUSLIM OTHMANE

### **note d'honoraire**

- **Actes réalisés : Traitement canalaire+ Composite la 26**
  
- **Cotation : D25**
  
- **Honoraire : 700 dh**

**La présente note est arrêtée a la somme de :**

Sept cent dirhams

**Dr. EL MASSNAOUI MOUNIR**  
Chirurgien Dentiste  
Orthodontiste  
Lot Zoubir Imm. 2ème Etage Oulfa  
CASABLANCA - Tél: 05.22.93.06.42

🏠 55, Lot Zoubir 2 ème étage, Oulfa, Casablanca

☎ 0522 93 06 42

✉ info@centredentairezoubir.com

🌐 www.centredentairezoubir.com

IF : 40160197 - ICE : 001681700000091 - Patente : 36290761

  
Centre Dentaire  
**Zoubir**

MOUSLIM OTHMANE

DR MOUNIR EL MASSNAOUI  
CHIRURGIEN DENTISTE  
ORTHODONTIE ENFANTS ET ADULTES



Dr. EL MASSNAOUI MOUNIR  
Chirurgien Dentiste  
Orthodontiste  
Lot Zoubir - Ham 30 - 1<sup>er</sup> Etage Duffa  
CASABLANCA - Tél: 05.22.93.05.42